

La liste des compétences comportementales et techniques évaluées :

1° Les compétences comportementales

	Niveau de maîtrise	Pondération
1. Être cohérent dans ses principes, ses valeurs et son comportement, avoir le sens de l'intérêt général et respecter la dignité de la fonction.	C	/10
2. Être capable de fédérer des équipes autour de projets communs et de gérer des projets collectifs.	C	/10
3. <i>Être capable d'accompagner le changement.</i>	C	/10
4. Être capable de prendre des décisions et de s'y tenir après avoir instruit la question à trancher et/ou au terme d'un processus participatif.	C	/10
5. Avoir une capacité d'observation objective et d'analyse du fonctionnement de son école en vue, le cas échéant, de dégager des pistes d'action alternatives.	C	/10
6. Avoir le sens de l'écoute et de la communication ; être capable de manifester de l'empathie, de l'enthousiasme et de la reconnaissance.	C	/10
7. Adhérer aux missions prioritaires et particulières définies pour le système éducatif de la Communauté française, ses enjeux pédagogiques et éducatifs.	B	/10
8. Adhérer aux projets éducatif et pédagogique de son pouvoir organisateur et être à même de les porter loyalement.	D	/20
9. Être capable de déléguer.	C	/5
10. Être capable de prioriser les actions à mener.	C	/5
11. Savoir échanger, négocier et convaincre dans le respect de ses interlocuteurs	C	/10
12. Maîtriser les techniques de la communication tant orale qu'écrite.	C	/10
13. Savoir prendre du recul par rapport aux événements et prioriser ses propres activités.	B	/5
14. Savoir penser de manière innovante en apportant des idées novatrices et créatives.	B	/5
15 Faire preuve de maîtrise de soi, savoir gérer son stress et ses émotions.	C	/10
16. Être capable d'observer le devoir de réserve.	D	/10

2° Les compétences techniques

	Niveau de maîtrise	Pondération
1. Avoir la capacité de lire et comprendre un texte juridique.	C	/10
2. Disposer de compétences pédagogiques et montrer un intérêt pour la recherche en éducation adaptée au niveau d'enseignement concerné.	C	/10
3. Disposer des compétences pédagogiques pour le leadership d'une école à pédagogie active, inspirée par Decroly	D	/40
3. Être capable de gérer des réunions.	C	/10
4. Être capable de gérer des conflits.	C	/10
5. Être capable de piloter l'implémentation du numérique dans les dispositifs d'enseignement et de gouvernance, dans le cadre du développement de l'environnement numérique de son établissement et de l'enseignement en Communauté française ainsi que pouvoir utiliser les outils informatiques de base.	B	/10
6. Avoir des compétences de gestion des ressources financières et des infrastructures de l'école.	C	/10

Légende des niveaux de maîtrise des compétences

1° Niveau de maîtrise (A) : aptitude à acquérir la compétence

2° Niveau de maîtrise (B) : élémentaire

3° Niveau de maîtrise (C) : intermédiaire

4° Niveau de maîtrise (D) : avancé

3° Atout

- Avoir suivi et réussi 1 ou plusieurs modules de la formation initiale des directeurs pour l'enseignement fondamental. /10
- Être titulaire d'un Master en pédagogie /10

